

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE : le jeudi 24 avril 2014

Le rapport du SPO sur le déploiement proposé des PÉ sera abordé lundi

(Ottawa) — Un [rapport](#) (*disponible en anglais*) du Service de police d'Ottawa (SPO) résumant un plan biennal proposé pour améliorer l'accès rapide aux pistolets électriques (PÉ) chez les patrouilleurs de première ligne a été rendu public ce matin. La Commission de services policiers d'Ottawa (la Commission) étudiera les recommandations du rapport lundi soir.

Le rapport est le résultat d'un examen instigué par le SPO sur les pratiques de déploiement des PÉ actuelles, par suite de la divulgation de la version révisée des lignes directrices du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels de l'Ontario qui permettent aux commissions d'autoriser des catégories d'agents supplémentaires à transporter sur eux les dispositifs.

« Ce rapport est l'aboutissement de plusieurs mois de consultation, de recherche et d'étude sur les PÉ », a affirmé le chef de la Police d'Ottawa Charles Bordeleau. « Il tient compte des idées et des apports reçus durant la consultation publique et les assemblées des parties prenantes, ainsi que de la rétroaction interne, et il expose en détail une circonspection pour améliorer l'accès rapide aux PÉ chez les patrouilleurs de première ligne. »

Voici les points saillants du rapport :

- À l'heure actuelle, les dispositifs ne sont pas rapidement accessibles aux agents de première classe et de première ligne dans les situations violentes ou qui constituent une menace pour la vie. Il peut y avoir jusqu'à 15, mais aussi peu que cinq, PÉ sur la route à l'échelle de la Ville d'Ottawa.
- Le SPO délivre des PÉ depuis 2000 et l'utilisation de ces dispositifs s'est avéré sûr et efficace dans la résolution des situations dangereuses. En moyenne, le SPO déploie des PÉ 19 fois par année.
- Le SPO a augmenté la formation en communication et en désamorçage pour tous les agents, ainsi que la formation en intervention face au suicide et continuera de collaborer avec les parties prenantes afin d'améliorer sa réaction globale aux personnes avec des troubles de santé mentale et aux populations vulnérables.
- Le rapport comprend une recommandation visant à modifier la politique de la Commission de permettre aux agents de première classe, qui satisfont à certains critères établis par la Commission, à transporter les dispositifs.
- Le plan biennal recommandé optimaliserait le déploiement des PÉ en réorganisant les priorités quant à la distribution actuelle en 2014 et comprend l'achat d'au plus 100 PÉ en 2015. Cela améliorerait l'accès rapide aux PÉ en augmentant de 29 à 39 le nombre de PÉ sur la route d'ici la fin du plan.
- Cette mesure n'aura aucune incidence sur le budget de 2014.
- La rétroaction des parties prenantes colligée durant la consultation sera utilisée pour améliorer la formation, la collecte de données et les mesures de reddition de comptes. Quelques-uns des apports (par exemple, la formation accrue en intervention face au suicide) ont déjà été appliqués.

Si le plan proposé est approuvé, le SPO rendrait compte à la Commission de l'efficacité du plan à nouveau à la fin de la période biennale.

Le SPO a reçu au total 1 200 réponses du public à son questionnaire en ligne sur les PÉ, et 645 réponses de ses membres. Des rencontres personnalisées ont également eu lieu avec diverses parties prenantes dont l'Association canadienne pour la prévention du suicide, l'Association ontarienne des libertés civiles, l'Association canadienne des libertés civiles, la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, l'Association canadienne pour la santé mentale, le Comité d'intervention policière et communautaire, la Société Elizabeth Fry et la Société John Howard.

La réunion de la Commission aura lieu à la salle Champlain de l'Hôtel de ville d'Ottawa, à 17h00, le 28 avril.

Le SPO invite les gens à formuler des commentaires et des questions sur le plan de déploiement proposé. Les personnes intéressées à transmettre une rétroaction peuvent le faire par courriel, à cew@ottawapolice.ca.

-30-

PERSONNE-RESSOURCE :
Section des relations avec les médias
Tél. : 613-236-1222, poste 5366
@OttawaPolice
facebook.com/OttawaPoliceService